

(1999/C 370/008)

QUESTION ÉCRITE E-3069/98**posée par David Bowe (PSE) à la Commission**

(9 octobre 1998)

Objet: Primates

Quelle est la politique suivie en pratique par la Commission en ce qui concerne les fonds de l'Union européenne servant à financer des expériences sur les primates et quels crédits globaux l'UE a-t-elle consacrés à ce type d'expérimentation pour chacune des années suivantes: 1996, 1997, 1998 (à ce jour)? Quel est le nombre de primates concernés?

(1999/C 370/009)

QUESTION ÉCRITE E-3071/98**posée par Michael Elliott (PSE) à la Commission**

(9 octobre 1998)

Objet: Primates

La Commission dispose-t-elle de statistiques ou d'informations concernant le nombre de primates utilisés pour des projets de recherche financés par l'UE, l'objet de leur utilisation ainsi que le montant des crédits communautaires engagés? De quelle manière la Commission entend-elle à l'avenir contrôler et recenser la recherche financée par l'UE dans ce secteur délicat?

Pour autant que la Commission dispose des statistiques et informations susmentionnées:

- quels sont les montants respectifs du financement de l'UE alloué à la recherche sur l'ESB/EST, utilisant des primates, pour les années 1996, 1997 et 1998 (à ce jour) et quel est le nombre de primates concernés pour chacune de ces années?
- quels sont les montants respectifs du financement de l'UE alloué à la recherche sur le SIDA, utilisant des primates, pour les années 1996, 1997 et 1998 (à ce jour) et quel est le nombre de primates concernés pour chacune de ces années?

**Réponse complémentaire commune
aux questions écrites E-3069/98 et E-3071/98
donnée par M^{me} Cresson au nom de la Commission**

(27 mai 1999)

En complément à sa réponse du 16 novembre 1998 ⁽¹⁾, la Commission est maintenant en mesure de fournir les informations supplémentaires suivantes.

La Commission n'a pas de statistiques sur le nombre de primates utilisés dans les projets de recherche financés par la Communauté ni sur le montant des crédits engagés à cette fin.

Cependant, une enquête auprès des coordinateurs des projets a permis de recueillir les informations exposées ci-après:

1. Les crédits alloués aux recherches sur le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) à l'aide de primates étaient de 223 400 écus en 1997 et de 504 300 écus en 1998. Deux cents macaques et six à douze chimpanzés ont été utilisés dans le cadre de contrats de recherche sur le SIDA financés par la Communauté (signés entre 1994 et 1998) en exécution du 4^e programme-cadre ⁽²⁾.
2. Les travaux sur l'encéphalopathie spongiforme bovine et sur l'encéphalopathie spongiforme transmissible ne commenceront qu'en 1999. Ces travaux nécessiteront 78 macaques et 16 singes rhésus, mais aucun chimpanzé.

Tous ces projets ont fait l'objet d'une évaluation scientifique pluridisciplinaire effectuée par des experts, qui devaient notamment se prononcer sur la question de savoir s'il était justifié de recourir à l'expérimentation animale, notamment sur des primates. Dans la cas de la recherche spécifique sur le SIDA et l'encéphalopathie spongiforme bovine, l'expérimentation bien motivée sur les primates reste la seule manière d'obtenir des résultats valables qui permettent de développer des techniques de diagnostic, de traitement, ou de vaccination applicables à l'être humain.